



PRÉFET DE LA CHARENTE



Le Contrat Local de Santé de Soyaux

Sommaire :

- <u>Préambule</u>	P 3
- <u>Le contrat</u>	P 4
- <u>Le Contexte Sojaldicien</u>	
1. Sa position géographique :	p 10
2. L'engagement de la ville de Soyaux dans le domaine de la santé	p 10
3. Présentation de l'historique en matière de démarches locales de santé sur le territoire et modalités d'articulation retenues pour le CLS	p 10
a- Historique	p 10
b- Synthèse des actions développées de l'ASV	p 11
c- Synthèse de l'état des lieux	p 13
d- Modalités d'articulation avec les orientations stratégiques du PRS du Poitou-Charentes	p 17
- <u>Annexe 1 : Fiches actions du Contrat Local de Santé de Soyaux.</u>	P 18
Fiche Action n°1 : Coordination opérationnelle du Contrat Local de Santé	p 19
Fiche Action n°2 : Mise en réseau des acteurs pour l'accès aux droits en santé	p 20
Fiche Action n°3 : « Paniers de soins et complémentaire santé »	p 22
Fiche Action n°4 : Sensibiliser des habitants à la législation et aux dispositifs relatifs à la complémentaire santé	p 24
Fiche Action n°5 : Informer les professionnels de la santé et du social à la législation et aux dispositifs relatifs à l'accès à la complémentaire santé	p 25
Fiche Action n°6 : Accès au bilan de Santé – C. E.S	p 27
Fiche Action n°7 : Ecoute Santé	p 29
Fiche Action n°8 : Maison du bien être	p 31
Fiche Action n°9 : Pause Santé	p 33
Fiche Action n°10 : Bien Vieillir à Soyaux	p 35
Fiche Action n°11 : Faciliter l'accessibilité des personnes handicapées et/ou âgées dans leur lieu de vie	p 37
Fiche Action n°12 : Périnatalité et promotion de la santé	p 39
Fiche Action n°13 : Violences faites aux femmes et prévention des mutilations sexuelles féminines	p 41
Fiche Action n°14 : Alimentation et Bien être	p 43
Fiche Action n°15 : Accès à la santé et mobilité	p 45
- <u>Annexe 2 : Répertoire des sigles utilisés.</u>	p 46

Préambule

Le Contrat Local de Santé vise à consolider le partenariat local sur les questions de santé, dans le cadre de la nouvelle organisation issue de la loi Hôpital Patients Santé Territoires.

Il propose un pilotage unifié et décloisonné sur différents champs : prévention des risques et promotion de la santé (dont problématiques de santé-environnement), soins ambulatoires et hospitaliers, accompagnement médico-social (et au besoin veille et sécurité sanitaire).

L'ambition du Contrat Local de Santé de Soyaux est de renforcer la qualité de la politique de santé mise en œuvre au niveau local, dans le respect des plans nationaux et des objectifs inscrits dans le Projet Régional de Santé (PRS) de l'Agence Régionale de Santé et de la politique municipale définie par les élus.

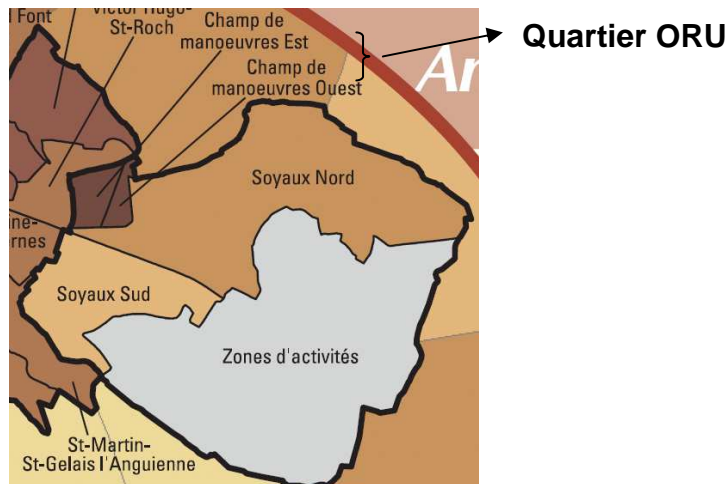
Cette ambition permettra la coordination des financeurs, des acteurs, et des politiques impactant la santé.

Le contrat local de santé a pour objectif de soutenir les dynamiques locales de santé, sur le territoire de la ville de Soyaux, en favorisant une prise en compte globale de la politique régionale de santé, et en tenant compte des spécificités du territoire.

Le Contrat Local de Santé vise à développer des conditions environnementales et sociales favorable à l'état de santé des populations, il vise à promouvoir et garantir le respect des droits des usagers du système de santé, enfin il vise à faciliter l'accès de tous, et notamment des personnes démunies, aux soins, aux services, à la promotion de la santé et à la prévention.

L'Atelier Santé Ville sera intégré dans le Contrat Local de Santé et constituera un volet de celui-ci.

Le contrat local de santé de Soyaux choisi est le territoire de la Ville de Soyaux.



A moyen ou long terme, le CLS pourrait être étendu à des actions communes avec le Grand Angoulême ou aux communes de l'agglomération souhaitant s'engager dans cette démarche. Cette participation des communes pourra se faire dans le cadre de conventions ou dans le cadre de "fiches actions-mutualisées".

Le Contrat Local de Santé de Soyaux

Le présent contrat est conclu :

Entre :

l'Agence Régionale de Santé, représentée par M. François-Emmanuel BLANC, Directeur Général,

ET :

la Commune de Soyaux, représentée par M. François NEBOUT, en qualité de Maire, autorisé par la délibération n°1 du conseil municipal du 14 mars 2008,

ET :

le Conseil Général de Charente, représenté par M. Michel BOUTANT, en qualité de Président du Conseil Général, autorisé par la délibération n°01 de la commission permanente du 31 mars 2011,

ET :

l'Etat, représenté par M. Danièle POLVE-MONTMASSON, Préfète du département de la Charente

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 1434-2, L. 1434-17, L.1435-1 et R 1434-7;

Vu le décret n°2010-514 du 18 mai 2010 relatif au projet régional de santé ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Monsieur François-Emmanuel Blanc en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé de Poitou-Charentes ;

Vu l'avis de Consultation du projet régional de santé Poitou-Charentes 2011-2015 publié le 30 août 2011 au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Poitou-Charentes ;

Vu l'arrêté du projet régional de santé Poitou-Charentes 2011-2015 ;

Vu l'avis favorable de la conférence du territoire de santé de la Charente du 5 juin 2012 ;

Vu la lettre du 20 janvier 2009 du ministre de la santé et des sports et de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville – Consolidation des dynamiques territoriales de santé au sein des contrats urbains de cohésion sociale et préparation à la mise en place des contrats locaux de santé ;

Vu l'instruction n°SG/2011/08 du 11 janvier 2011 relative à l'organisation des relations entre les agences régionales de santé et les services déconcentrés de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports ;

Vu la délibération du conseil municipal de Soyaux n° XX du 25 juin 2012 autorisant le Maire à signer le présent contrat.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Périmètre géographique du contrat local de santé

Le périmètre géographique du contrat local de santé de Soyaux choisi est le territoire de la Ville de Soyaux au regard des besoins prioritaires de santé identifiés à l'issue du diagnostic local.

En outre, à moyen ou long terme, il est envisagé que le contrat local de santé puisse être étendu à des actions communes au Grand Angoulême ou aux communes de l'agglomération souhaitant s'engager dans cette démarche.

Cette participation des communes interviendra dans le cadre de conventions ou dans le cadre de « fiches actions-mutualisées ».

Article 2 : Définition de l'axe stratégique

Le contrat local de santé de Soyaux se donne un axe stratégique majeur la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, avec comme objectif, améliorer pour toute personne habitant sur le territoire de la commune de Soyaux, notamment **les plus précaires ou dans l'isolement**, un accès à une offre de santé globale : promotion de la santé, prévention, soins hospitaliers et ambulatoires, médico-sociale, sociale et un cadre de vie favorable.

Il doit permettre de :

- dynamiser les actions existantes,
- de faire du lien entre les actions et les acteurs,
- d'effectuer la transversalité des dispositifs et leur efficience,
- de fixer des indicateurs à atteindre.

Il prend en compte l'état des lieux actualisé du diagnostic, les attentes des habitants.

Article 3 : Axes stratégiques, objectifs et actions du contrat

Les axes stratégiques de santé traités dans le CLS se déclinent en plusieurs axes thématiques de manière à répondre aux besoins prioritaires de santé identifiés sur le territoire et dans le cadre de la poursuite de la démarche communautaire impliquant tous les acteurs de santé

Ces axes sont ensuite détaillés en objectifs opérationnels et actions :

- ❶ - l'accès à la promotion de la santé, à la prévention, aux dépistages et aux soins
- ❷ - la santé et le vieillissement, le handicap
- ❸ - la périnatalité, la santé de l'enfant, la santé et parentalité, la femme et la santé

3.1 - Axe stratégique 1 : Accès à la promotion de la santé, la prévention, aux dépistages, aux droits aux soins

Priorité : La réduction des inégalités, sociales et territoriales de santé

3.1.1. _ Action 1 : Mise en réseau des acteurs pour l'accès aux droits en santé

(Fiche 2)

Objectif : être facilitateur dans la démarche d'accès aux droits

3.1.1 – Action 2 : Paniers de soins et complémentaire santé (Fiche 3)

Objectif : faciliter l'accès aux habitants à une offre de base minimum

3.1.1 – Action 3 : Sensibiliser les habitants à la législation et aux dispositifs relatifs à la complémentaire santé (Fiche 4)

Objectif : Concourir à lever les obstacles financiers à l'accès aux soins

3.1.1. – Action 4 : Informer les professionnels de la santé et du social à la législation et aux dispositifs relatifs à l'accès à la complémentaire santé (Fiche 5)

Objectif : Faciliter l'accès à l'information de l'offre de la complémentaire santé

3.1.1. – Action 5 : Accès au bilan de Santé (C.E.S) (Fiche 6)

Objectif : Augmenter le nombre de dépistages des populations précaires

3.1.1. - Action 6 : Ecoute Santé (Fiche 7)

Objectif : Faciliter l'accès aux soins des populations primo-arrivantes

3.1.1 - Action 7 : La Maison du Bien être (Fiche 8)

Objectif : Lieu ressources et d'échanges pour les habitants et les acteurs en santé

3.1.1. - Action 8 : Pause Santé (Fiche 9)

Objectif : Aider à la prise en compte de la problématique de santé dans la redéfinition d'un projet personnel, social ou professionnel notamment pour les personnes précaires et/ou bénéficiaires du R.S.A.

3.2 - Axe stratégique 2 : Santé et vieillissement, le handicap

Priorité : Lutter contre l'isolement et Améliorer les conditions de vie des personnes atteintes d'un handicap

3.2.2 - Action 1 : Bien Vieillir (Fiche 10)

Objectif : Lutter contre l'isolement des personnes âgées et handicapées en renforçant les échanges et les rencontres intergénérationnelles, apporter un mieux être.

3.2.2 - Action 2 : Faciliter l'accessibilité des personnes handicapées et/ou âgées dans leur lieu de vie. Favoriser le mieux vivre ensemble (Fiche 11)

Objectif : Améliorer les conditions de vie et de bien être des personnes atteintes d'un handicap.

Le handicap est à prendre au sens large du terme puisqu'il doit désigner la personne porteuse d'un handicap moteur ou sensoriel ainsi que la personne en difficulté de mobilité (personne âgée, personne avec poussette, ...)

3.3 - Axe stratégique 3 : La périnatalité, la santé de l'enfant, la santé et parentalité, la femme et la santé

Priorité : Promouvoir la santé et la prévention auprès des familles ; multiculturelles, précaires ou la santé n'a pas les mêmes intérêts, pour un bien être.

3.3.3. - Action 1 : Périnatalité et promotion de la santé (Fiche 12)

Objectif : Améliorer le suivi et l'accès aux soins des femmes, femmes enceintes et des jeunes enfants.

3.3.3. - Action 2 : Violences faites aux femmes et prévention des mutilations sexuelles féminines (Fiche 13)

Objectif : Prévenir et promouvoir la santé des femmes victimes de violences

3.3.3. - Action 3 : Alimentation et Bien être (Fiche 14)

Objectif : Promouvoir l'alimentation et le bien être

3.4 – Action transverse aux 3 axes stratégiques : Accès à la mobilité (Fiche 15)

Priorité : Prendre en compte la mobilité et l'accès à la santé dans toutes les actions développées dans le C.L.S., être un outil de réalisation des actions.

Article 4 : Le pilotage et l'organisation du suivi du Contrat local de santé

Le contrat local de santé de Soyaux implique l'ensemble des acteurs dans le champ mais aussi hors champ de la santé. Dans le cadre de la continuité de l'ASV, ces instances seront communes, afin de rendre plus efficient la mise en œuvre des actions.

Deux instances sont mises en place pour permettre une mise en œuvre partenariale du contrat et sont composées des acteurs suivants :

1/ Pilotage politique - Le comité de pilotage (COPIL) est composé

des quatre signataires du contrat

- M. le Maire de Soyaux (ou son représentant)
- M. le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) (ou son représentant)
- Mme la Préfète de Charente (ou son représentant)
- M. le Président du Conseil Général de Charente (ou son représentant)

des partenaires :

- M. le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- M. le Président du Centre Communal d'Action Sociale de Soyaux
- M. le Directeur Académique des Services l'Education Nationale de la Charente
- Mme la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP)
- Mme la Directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- M. le Président de la Mutualité Française,
- M. le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales
- Mme la Directrice de la C.A.R.S.A.T
- M. le Directeur du Centre Hospitalier d'Angoulême
- M. le Directeur du Centre Hospitalier Camille Claudel
- M. le Directeur du Centre Clinique de Soyaux

- M. le Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé, ou son représentant membre de la Conférence du territoire de santé.

Le comité de pilotage se réunit deux fois par an :

- ⇒ 1^{er} Trimestre : une rencontre est consacrée à la présentation et validation du plan opérationnel des actions mise en œuvre sur l'année N et à la prise en compte des difficultés
- ⇒ 4^{ème} Trimestre : une deuxième rencontre sera consacrée à valider le compte-rendu des différents travaux de mise en œuvre du CLS, pour vérifier et valider le suivi du respect des engagements du CLS ; à l'évaluation des résultats des actions, aux inflexions nécessaires et à la définition des travaux à engager sur l'année N + 1

Le comité se réunit en séance supplémentaire chaque fois que cela est nécessaire ou à la demande d'un des signataires.

2/ Pilotage technique - Mandaté par le comité de pilotage, le comité technique est composé des techniciens des différentes institutions mentionnées ci-dessus élargi à d'autres acteurs partenaires (**cf. chaque fiche action**). Il se réunit à plusieurs reprises tout au long de la durée du contrat pour suivre la mise en œuvre des actions, le respect des échéances et alimenter le contrat local de santé en fonction des besoins.

Il est chargé de préparer :

- les séances du comité de pilotage plénier,
 - de prendre les décisions qui s'avèreraient nécessaires à l'avancée de la mise en œuvre des actions,
 - de constituer des groupes de travail afin de formuler des propositions,
- à charge pour lui d'en référer au COPIL plénier.

3/ Suivi et coordination

La Coordination opérationnelle du CLS est confiée à la ville de Soyaux qui, par convention, a délégué à l'association « Aspros », en la personne de sa directrice, coordinatrice de l'ASV, sous réserve du maintien du cofinancement de son poste (**cf. Fiche action 1**).

Cette personne est chargée avec l'appui de l'équipe de suivi composée des techniciens des structures signataires du contrat de :

- solliciter le comité technique pour toutes orientations et décisions nécessaires entre les séances du comité de pilotage
- préparer et animer les séances du comité technique et, avec ce dernier, les séances du comité de pilotage,
- assurer le secrétariat de ces 2 instances,
- coordonner la mise en place des actions en lien avec les personnes pilotes qui en sont chargées.
- préparer l'évaluation annuelle avec le comité technique, pour une présentation en comité de pilotage.

Article 5 : Durée du contrat

Le présent contrat prend effet à la date de sa signature pour une durée correspondante à la période de validité du PRS Poitou-Charentes (5 ans), publié le 15 Décembre 2011.

Au cours de sa période de validité, le contrat local de santé peut-être modifié par voie d'avenant à la demande de l'une ou l'autre des parties

Les différents partenaires élaborent une programmation concertée leurs moyens, qui soit la mieux adaptée à la poursuite des objectifs du Contrat Local de Santé.

Article 6 : Financement

Les signataires s'engagent à réserver les moyens financiers permettant la mise en œuvre des objectifs opérationnels du présent contrat, dans le respect de leurs champs de compétences respectifs.

Cette mobilisation de moyens se fait dans des procédures d'autorisation et d'allocation de droit commun en vigueur.

Chaque année, le comité de pilotage plénier examine, sur présentation du comité technique, la programmation prévisionnelle annuelle de mise en œuvre du Contrat Local de Santé.

Article 7 : Evaluation du contrat local de santé

Deux instances permettent un suivi et une évaluation du contrat de façon partenariale et commune avec l'ASV : un **comité de pilotage et un comité technique**.

Chaque année, un bilan annuel du Contrat Local de Santé est réalisé pour évaluer la mise en œuvre de ces objectifs opérationnels en fonction du tableau de bord des indicateurs des actions.

Au cours de sa dernière année de validité, un état synthétique des bilans annuels est réalisé. Les résultats de cet état sont présentés au comité de pilotage au moins trois mois avant la date d'échéance du Contrat Local de Santé.

Article 8 : La prorogation – Le renouvellement du contrat local de santé

En fonction des résultats de l'évaluation décrite à l'article 8 du présent contrat, le Contrat Local de Santé peut faire l'objet soit d'une prorogation soit d'un renouvellement en accord avec les parties.

Les signataires préciseront le cas échéant les modalités de prorogation ou de renouvellement du précédent contrat ;

Article 9 : La résiliation du contrat local de santé

Le précédent contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception après un préavis de trois mois.

A SOYAux, le 2012

Le Directeur Général
de l'ARS de Poitou-Charentes

Le Maire de Soyaux

François-Emmanuel BLANC

François NEBOUT

La Préfète de Charente

Le Président du Conseil Général de Charente

Danièle POLVE-MONTMASSON

Michel

BOUTANT

Le Contexte Sojaldicien

1. Sa position géographique : Soyaux 3e ville du département de la Charente et chef lieu du canton prolonge par l'est l'agglomération angoumoisine.

Forte de ses 10 289 habitants (population légale 2008) et seconde ville de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême (GrandAngoulême) après Angoulême. Soyaux occupe une position de choix dans cet ensemble d'environ 107 166 habitants.

La commune s'étend sur 12,8 km². La densité de population est de 857,5 habitants/km². Entourée par les communes de Puymoyen, Magnac-sur-Touvre et Garat, Soyaux est située à 3 km au Sud-Est d'Angoulême.



Ses habitants sont appelés les Sojaldiciens et les Sojaldiciennes.

2. L'engagement de la ville de Soyaux dans le domaine de la santé

La santé est une des priorités affichées de la ville de Soyaux. Ainsi la commune s'est engagée dans différentes démarches :

- ▶ Plan National Nutrition Santé 2006-2011 – Ville PNNS active
- ▶ Charte d'intégration et d'accueil de la personne en situation de handicap (2005)
- ▶ Contrat petite enfance signée avec la CAF
- ▶ Soutien à l'association de santé communautaire à « ASPROS » (L'Association Sojaldicienne de PROMotion de la Santé)¹ depuis 1990
- ▶ Démarche Atelier Santé Ville avec le concours de l'Etat (fin 2006)

Par ailleurs, le quartier du Champ de Manœuvre est classé en zone géographique de priorité 1 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Zone de Redynamisation Urbaine, Zone d'Education Prioritaire, et Réseau Ambition Réussite et Programme de Réussite Educative. Il s'agit également d'un site d'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) de niveau 1.

3. Présentation de l'historique en matière de démarches locales de santé sur le territoire et modalités d'articulation retenues pour le CLS

a- Historique

La convention signée en Novembre 2006, entre l'Etat et la commune de Soyaux avait identifié 3 objectifs prioritaires pour l'ASV :

- « - La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et la lutte contre les ruptures sociales,
- La santé comprise comme une ressource et une dynamique de développement social
- L'implication des habitants dans la mise en œuvre des projets de santé »

A ce titre, dans le cadre de l'Atelier Santé Ville (ASV) du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), la ville de Soyaux a souhaité disposer d'un diagnostic santé social de la population du quartier du Champ de Manœuvre.

¹ Association loi 1901

L'enjeu de la démarche était de déterminer les besoins spécifiques des habitants, les déterminants de leur état de santé liés à leurs conditions de vie, les problématiques éventuelles et leurs causes et les réseaux mobilisables.

Cette étude confiée à l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) a été réalisée en 2007. Lors de la restitution le 04 décembre 2007, trois axes prioritaires ont été définis :

- l'alimentation et l'hygiène de vie,
- la périnatalité et la parentalité,
- la santé mentale et les addictions

avec un objectif transversal de l'ASV, la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé : accès aux droits et aux soins.

L'Association Sojaldicienne de PROMotion de la Santé (ASPROS) a été mandatée par la ville de Soyaux en 2007 pour animer et coordonner l'ASV. A ce titre des groupes de travail thématiques par axes prioritaires ont été mis en place avec les acteurs concernés du territoire.

En avril 2008, au vu du manque de participation des habitants dans les groupes thématiques, l'Institut Renaudot a été sollicité par le comité de Pilotage de l'ASV afin de mobiliser les résidents dans la mise en œuvre d'une démarche communautaire de santé.

En janvier 2009, les Ateliers de l'avenir animé par l'Institut Renaudot ont permis l'expression des besoins en santé des habitants, la création de 5 groupes projets dans lesquels les habitants se sont impliqués pour développer des actions concrètes autour des thématiques retenues :

- ⇒ **la maison du bien être,**
- ⇒ **l'environnement et le cadre de vie,**
- ⇒ **le lien social et la solidarité,**
- ⇒ **le développement économique,**
- ⇒ **les loisirs, le sport, la culture,**

Récemment 1 nouveau groupe projet :

- ⇒ **l'alimentation et le bien être**

b- Synthèse des actions développées de l'ASV

Chacun des 5 groupes projet a permis la co-construction d'actions concourant à améliorer l'état de santé des habitants du Champ de Manœuvre :

⇒ la maison du bien être

- Création d'un calendrier répertoire santé listant par thématique les opérateurs de la promotion/prévention et/ou du soin : 2 éditions (2010 et 2011) distribuées à 2 500 exemplaires sur le Champ de Manœuvre.
- Lieu Information Santé Soyaux (LISS) : animation bi mensuelle d'une permanence santé bien être co-animée avec un professionnel de la promotion/prévention ou du soin. Organisation d'ateliers thématiques en complément.
- Pass'Santé : prestation financière du CCAS de Soyaux spécifiquement dédiée à un meilleur accès aux soins et à la santé des personnes en précarité, en complément des dispositifs de droit commun. Réalisation d'un guide à l'usage des travailleurs sociaux listant les différentes aides financières mobilisables suivant les catégories de public. Elaboration d'un formulaire unique de demande de secours.
- L'alimentation et nous : développer des actions nutrition adaptées à la population et/ou en améliorer la qualité (sensibilisation et formation des animateurs péri scolaires, ateliers parents, ateliers enfants)
- Les femmes se racontent : valoriser les femmes actrices du quartier par une exposition de photos.

⇒ l'environnement et le cadre de vie

- Nuisances sonores : ouverture et animation d'un appartement témoin sur 3 semaines. Tenue d'un forum sur les nuisances sonores.
- Action de ramassage de printemps : organisation d'une journée éco citoyenne.

⇒ Le lien social et la solidarité

- Mutualisation des moyens des associations locales : rencontres inter associations dans l'objectif de mettre en commun des moyens et d'optimiser leur utilisation.

⇒ le développement économique

- Création d'un Système d'Echange Local : « Association Tous en SEL » gérée par des habitants.
- Etat des lieux concernant l'accès à la mobilité.

⇒ les loisirs, le sport et la culture

- Organisation d'animations liées aux événements sportifs : randonnées pédestres à Soyaux, participation au Forum sport, santé et environnement...
- Bibliothèque pour tous

Suite au diagnostic de l'ORS et dans le cadre de la Mutualisation des ASV de Charente, une action d'éducation à la santé bucco dentaire « Quand je serai grand, j'aurai 32 dents », portée par l'IREPS 16, a été mise en œuvre dans les moyennes et grandes sections de maternelle et dans les structures petite enfance de Soyaux.

L'association Solidarités Ville² et l'Institut Renaudot³, chargées d'une mission d'accompagnement et de bilan de la démarche de santé communautaire mis en œuvre par l'ASV, ont repéré les éléments de réussite suivant :

- Volonté de développer la participation des habitants et des professionnels du territoire afin de co construire des actions de santé globale correspondant aux besoins,
- Forte implication des élus, des institutionnels et des opérateurs professionnels,
- Constitution d'un réseau de compétences et d'échanges (horizontalité, mutualisation)
- Développement d'une approche territoriale et intersectorielle de la santé entre acteurs de différents champs et au sein de la Ville de Soyaux.
- Volonté de communiquer et de rendre accessible l'information aux acteurs et habitants.

² Extrait du Rapport final – Mission d'accompagnement dans le cadre du dispositif Atelier ville de la Charente – Mars 2011

³ Extrait des Démarches communautaires en santé – Décembre 2010

Et les freins :

- Difficulté à maintenir la dynamique de participation des habitants et de certains professionnels à la démarche de santé communautaire ; nécessité de retrouver un second souffle, de trouver de nouvelles modalités d'implication,
- Problème du manque de visibilité des priorités et des financements qui rend difficile la projection dans l'avenir, complique la construction des projets et freine la motivation des acteurs,
- Peu de mobilisation et de participation des professionnels de santé du territoire,

c- Synthèse de l'état des lieux

Dans le cadre de la démarche d'élaboration du Contrat Local de Santé non centré sur le champ de manoeuvre, le diagnostic a fait l'objet d'une actualisation (cf. Synthèse de l'état des lieux) et certains éléments nouveaux sont à prendre en considération afin d'avoir une vue globale et cohérente de la santé sur l'ensemble du territoire de la ville de Soyaux, ayant trait au champ élargi du CLS.

Données démographiques : Population 2008 - 10 289 habitants

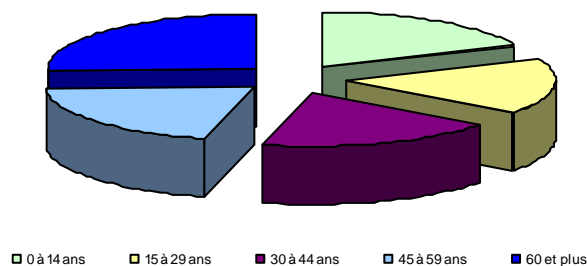
Source INSEE 2008

↳ Une population qui diminue entre les 2 derniers recensements partiels 2006 et 2008 avec un solde migratoire négatif - 0,79 %, malgré une évolution naturelle + 0,48 %.

Une part importante des 60 ans et plus :
25 % dont 11 % de + de 75 ans.

Une part un peu élevée des 45-59 ans : 21 %

Structure par âge de la population 2008



↳ Soyaux présente un profil démographique **majoritaire de familles avec enfants.**

↳ La commune de Soyaux a **une natalité supérieure à la moyenne de l'agglomération (12,9 naissances en 2009 pour 1 000 habitants).**

↳ **392 mono parents** résident sur la commune de Soyaux, **dont 78 familles monoparentales comptant 3 enfants et plus**

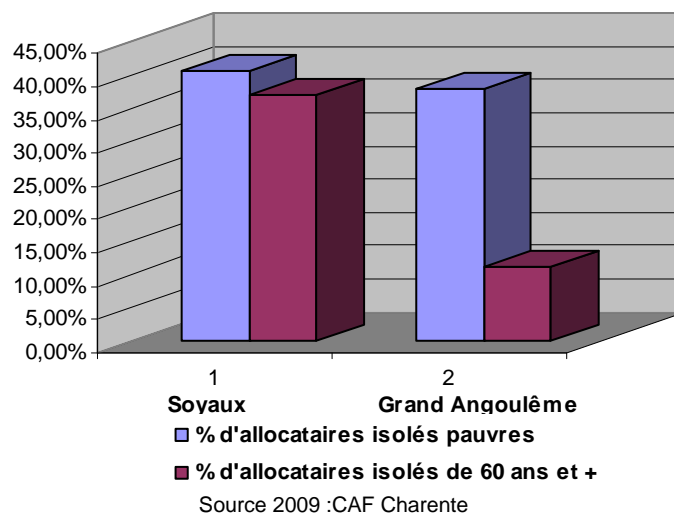
↳ Une **population multiculturelle** importante.

↳ Une population isolée :

On constate un taux important d'allocataire isolé parmi les allocataires CAF mais surtout un taux important **40,4 % d'allocataires isolés pauvres** supérieur à la moyenne du GrandAngoulême (37,8 %).

Parmi cette population, un taux important d'allocataires isolés de 60 ans (36,9 %) ou + supérieur à la moyenne du GrandAngoulême (11%).

Par ailleurs, on constate une **population âgée autochtone repérée par le CCAS qui a des difficultés pour demander des aides.**

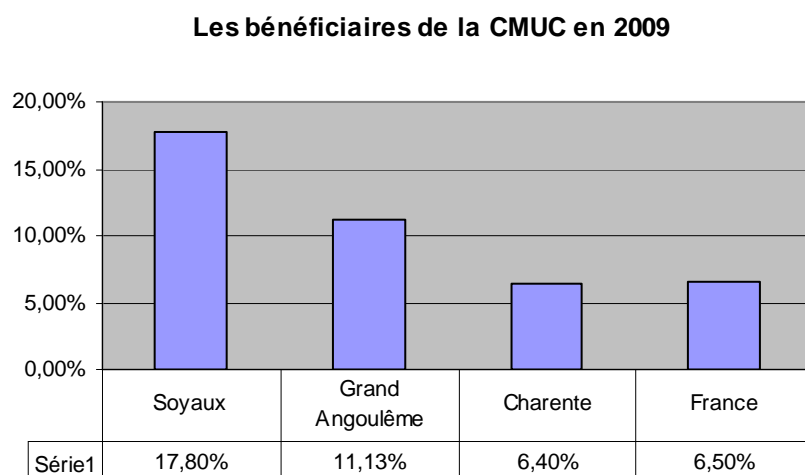


↳ Des personnes âgées dépendantes :

En 2010, **95 personnes âgées** bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.) sur Soyaux, soit 3,83 % de la population âgées de + 60 ans, avec un service moyen par mois de 25,6 heures.

↳ Santé et Accès aux soins

- Un taux d'important de **bénéficiaires de la CMUC : 1 842** pour 10 348 habitants (RP.2007) soit un taux de couverture de 17,80 % (Charente 6,4 % - Poitou-Charentes 5,4 %)



Source 2009 : tableau de bord social régional INSEE, données CPAM, RSI, MSA

- Un **accès à l'examen périodique de santé** des habitants de Soyaux au Centre d'examens de santé en 2010 **très faible 3,68 %**

Nombre de personnes ayant bénéficiées d'un bilan sur les 3 communes suivantes

% sur activité totale **9689**

	SOYAUX		ANGOULEME		COGNAC	
	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%
<25	58	0,60	303	3,13	74	0,76
entre 25 et 60	195	2,01	867	8,95	334	3,45
>60	104	1,07	325	3,35	142	1,47
TOTAL	357	3,68	1495	15,43	550	5,68

Source 2010 CPAM -CES

- **Un accès des habitants de Soyaux aux établissements de soins de proximité équilibré**

Sur 1 988 résidents hospitalisés au cours de l'année 2010

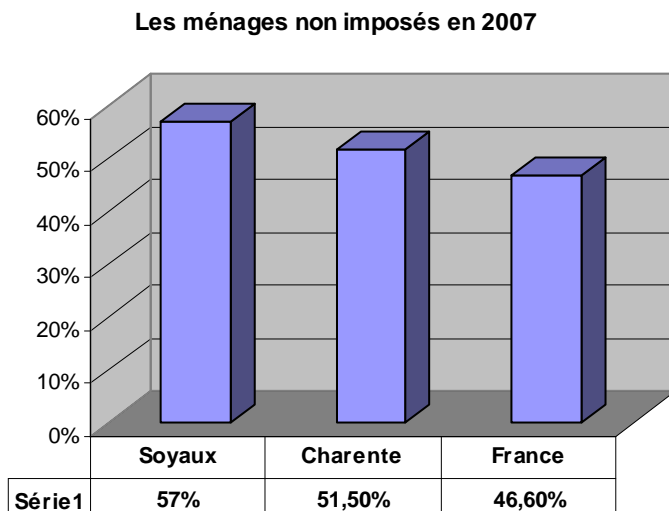
Etablissements les plus fréquentés	Patients	
	Nbre	%
Centre Clinical à Soyaux	899	45%
Centre Hospitalier Angoulême	738	37%
Clinique Saint Joseph Angoulême	146	7%
Autres établissements	205	10%
Total	1 988	100%

Source : PMSI MCO 2010 ; exploitation : ARS Poitou-Charentes, COSA

✚ Ressources, Insertion, Emploi :

- ↪ Une proportion de foyers fiscaux non imposés très largement au dessus 57 %

Des contrastes marqués à l'échelle des quartiers : **le Champ de Manœuvre qui abrite 68 % de ménages non imposés**, cohabite avec les quartiers sud et nord de la commune qui en comptent presque 2 fois moins.



Source 2007 : INSEE, DGFip, Revenus fiscaux localisés

- ↪ Soyaux est **en deçà du revenu médian** de l'agglomération mais aussi du revenu médian du département de la Charente (14 647 Soyaux - 16 969 Charente)
- ↪ La commune de Soyaux enregistre un des plus bas revenu fiscal.
- ↪ En 2009, 8 099 personnes allocataires CAF sur l'agglomération **vivent sous le seuil de bas revenus**, soit 37,45 % de l'ensemble des allocataires. Pour la commune de Soyaux ce taux représente, la proportion la plus élevée d'allocataires **soit 46,58 %**.

✚ Logement :

Plus d'un tiers des habitants déplacés par des logements détruits dans le cadre de l'opération ORU sur le Champ de Manœuvre.

A noter : 67 % de ces habitants ont demandé à être relogés sur ce quartier.

✚ Transports :

Commune desservie par des lignes de transports : mais problème de mobilité d'accessibilité identifiée en lien avec les établissements et services de santé et la population précaire.

✚ Les Offres de services :

➤ Hospitaliers

Un centre clinique, en proximité immédiate : le Centre Hospitalier d'Angoulême, le Centre Hospitalier Camille Claudel à la Couronne, la Clinique St Joseph à Angoulême.

➤ Ambulatoires :

Professionnels de santé

Catégories	NOMBRE	
	Libéraux	Salariés
Médecins	69	4
dont généralistes	4	2
Masseurs-kinésithérapeutes	15	
Infirmiers	5	
Chirurgiens dentistes	7 (dont 4 au Centre Mutualiste)	
Audioprothésistes	2 (Centre d'audition mutualiste)	
Orthophoniste	1	
Orthoptiste	1 (Centre Clinical)	
Opticiens	4 (Centre mutualiste)	
Psychologue	1	
Psychomotricien	1 (EHPAD La Croix du Maréchal)	
Pédicure	1	
Pharmacien	5	dont 3 pharmacies

➤ Des structures d'aide à la personne :

Un service HAD : Mutualité de la Charente

SSIAD : Mutualité de la Charente, La Croix Rouge Française

Un SPASAD (Service polyvalent d'aide et de soins à domicile) : Croix Rouge Française

➤ Médecins du Monde

➤ Personnes âgées :

EHPA Foyer « Soleil »

EHPAD La Croix du Maréchal

➤ Personnes handicapées :

IME Les Rochers

MAS La Combe Cailloux

CAMPS d'Angoulême « La Besnardière »

➤ Structures Enfance :

un lieu d'accueil enfants-parents « Clair de Lune »

un lieu d'accueil passerelle : une passerelle entre la famille et l'école

un espace multi accueil, une crèche familiale « Le coin des fripons »

un relais assistants maternels, 2 centres de loisirs (sans hébergement)

➤ Maison départementale des solidarités du Conseil Général (PMI, etc.....)

➤ Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA)

➤ OMEGA (Organisme de Médiation du GrandAngoulême)

➤ Education nationale :

Ecoles maternelles : 5

Ecoles élémentaires : 5

Collèges : 2

Lycée : 1

Dispositifs :

Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté dans 2 établissements

Programme de réussite éducative

Réseau ambition réussite

d- Modalités d'articulation avec les orientations stratégiques du PRS du Poitou-Charentes

La démarche méthodologique construite dans ce premier contrat, permet ainsi de commencer autour d'une dynamique et d'une programmation « modeste » plutôt que de partir dans un processus trop lourd, difficile à structurer. Celle-ci n'exclut pas la capacité d'innovation qui reste essentielle dans la conduite et la construction des contrats locaux de santé.

Le CLS est élaboré pour une durée de 5 ans et fera l'objet chaque année d'une évaluation, et peut intégrer des avenants. Cette démarche méthodologique au fil du temps permet une certaine souplesse et la possibilité d'intégrer d'autres priorités ou actions en corrélation avec les axes thématiques retenus.

Le contrat local de santé s'inscrit en continuité de l'AVS, par une poursuite de la démarche de prise en compte de la santé globale nécessitant l'implication des acteurs et des habitants pour agir sur les déterminants de santé et les leviers d'actions.

Au vu du diagnostic réactualisé et des attentes émises par les habitants lors des réunions publiques, **LES AXES THEMATIQUES RETENUS PAR LA VILLE DE SOYAUX sont :**

- ❶ - l'accès à la promotion de la santé⁴, à la prévention, aux dépistages et aux soins**

- ❷ - la santé et le vieillissement, le handicap**

- ❸ - la périnatalité, la santé de l'enfant, la santé et la parentalité, la femme et la santé.**

Ces axes thématiques se déclinent en un ou plusieurs priorités et actions (cf. fiches en Annexe).

Il s'inscrit dans les priorités régionales de santé, mais aussi dans les orientations définies par la politique municipale.

Il vise :

- à consolider le partenariat local et à soutenir les dynamiques locales sur des questions de santé en favorisant une prise en compte globale de la politique régionale de santé, en tenant compte des spécificités du territoire,
- à développer des conditions environnementales et sociales favorables à l'état de santé des populations,
- à promouvoir et garantir le respect des droits des usagers du système de santé,
- à faciliter l'accès de tous, et notamment des personnes démunies, aux soins aux services, à la promotion de la santé et à la prévention,

avec comme objectif transversal la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

⁴ « a pour but de créer, grâce à un effort de sensibilisation, les conditions favorables indispensables à l'épanouissement de la santé » {Charte d'Ottawa}

ANNEXE 1

Les fiches actions du Contrat Local de Santé de Soyaux

Fiche Action n°1 : COORDINATION OPERATIONNELLE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Pilote de l'action : ASPROS, Directrice et Coordinatrice A.S.V.

Axe stratégique du CLS	PILOTAGE DU CLS	
PRIORITE :	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner le Contrat Local de Santé, - Coordonner l'Atelier Santé Ville 	
Objectifs opérationnels	<p>Objectifs mutualisés CLS/ASV : afin de ne pas démultiplier les réunions et faciliter l'organisation et la disponibilité des différents acteurs, une mutualisation des réunions des instances ASV et CLS sera effectuée.</p> <p>Missions retenues dans le cadre du C.L.S. et de l'A.S.V.</p> <p style="padding-left: 40px;">Personne chargée avec l'appui de l'équipe de suivi composée des techniciens des structures signataires du contrat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ solliciter le comité technique pour toutes orientations et décisions nécessaires entre les séances du comité de pilotage ⇒ préparer et animer les séances du comité technique et, avec ce dernier, les séances du comité de pilotage, ⇒ assurer le secrétariat de ces 2 instances, ⇒ coordonner la mise en place des actions en lien avec les personnes pilotes qui en sont chargées. ⇒ Préparer l'évaluation annuelle avec le comité technique, pour une présentation en comité de pilotage <p style="padding-left: 40px;">au titre de l'A.S.V. :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ coordonner le groupe de suivi de l'ASV, ⇒ organiser des rencontres plénières et transverses aux groupes projets de l'ASV avec les habitants, ⇒ participer au groupe de mutualisation ASV de Charente, ⇒ développer des actions communes ⇒ mettre en œuvre des formations-actions en santé. 	
Structure(s) et partenaire(s) responsable(s) de l'action	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u>  ASPROS	<u>Moyens engagés</u> ou estimés et/ou à solliciter:  Financement ASCE : 0,50 ETP  Financement CCAS (Ville Soyaux) : 0,50 ETP
Calendrier prévisionnel	Durée du C.L.S.	
Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action :	Nombre de réunions (CLS, ASV) : - Comité technique - Comité de Pilotage Tableau de suivi du dispositif ASV, CLS Nombre de réunions plénières et groupes de suivis ASV Nombre de réunion du groupe de mutualisation.	
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc..	Poursuivre la démarche de l'évaluation construite avec les 2 autres ASV (Angoulême et Cognac) dans le cadre de la mutualisation des 3 ASV.	

Fiche action n°2 : Mise en réseau des acteurs pour l'accès aux Droits en Santé











Pilote de l'action : CCAS de Soyaux

Axe stratégique du CLS	Accès à la promotion de la santé, à la prévention, aux dépistages, aux droits, aux soins	
PRIORITE :	La réduction des inégalités, sociales et territoriales de santé	
Objectif Général de l'action	<p>Etre facilitateur dans la démarche d'accès aux droits.</p> <p>Faciliter l'apport d'une réponse rapide et fiable aux problématiques de l'habitant afin de le maintenir dans l'accès aux soins.</p>	
Éléments de contexte	<p>Difficultés pour les habitants et les professionnels d'avoir des réponses sur les droits en matière de santé face à un certain nombre de problématiques liées principalement à des changements de statuts ou de mise à jour des droits.</p> <p>Les professionnels se trouvent bien souvent dans l'obligation de trouver des réponses auprès des organismes à la place des usagers afin de maintenir l'accès aux soins de leurs clients.</p>	
Description de l'action et objectif opérationnel	<p>Mise en réseau des interlocuteurs sans pour autant apporter une expertise médicale ou sociale de la situation qui relèverait de l'accompagnement médical ou social. Cette mise en réseau pourrait s'accompagner d'une fiche navette dont le contenu sera à définir.</p> <p>Cette plateforme doit être considérée comme un dispositif facilitateur entre les partenaires par la mise en place d'un réseau identifié (personne ressource, boîte mail, fax, ...)</p> <p>⇒ identifier un lieu ressource unique pour les questions touchant l'accès aux droits en santé (CCAS, CSCS –FLEP, ASPROS, ... ?).</p> <p>Le CSCS dispose d'une borne CAF et d'un ordinateur en libre-service.</p> <p>La plateforme pourra être un élément constitutif du LISS (lieu d'information santé de Soyaux) dans le cadre de la maison du bien-être. (cf. fiche Maison du Bien-être).</p> <p>Il pourrait également permettre à repérer en amont certaines problématiques relevant de l'accompagnement médical, social et à orienter la personne vers les partenaires qui en assurent le suivi. Il serait un outil supplémentaire en matière de lutte contre l'isolement.</p>	
Responsable(s) de l'action	<p><u>Structure(s) identifiée(s) : préciser le porteur du Projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ CCAS de Soyaux ✚ Préfecture – Déléguée à la Ville ✚ C.G. ✚ CSCS – FLEP ✚ CPAM 16 ✚ CARSAT ✚ Mutualité Française, ✚ les habitants 	<p><u>Moyens engagés ou estimés et/ou à solliciter :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'un agent pouvant assurer cette mission et des moyens matériels en découlant - permanences des institutionnels sur le site du projet
Autres acteurs à mobiliser	<p><u>Structure(s) identifiée(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Les professionnels indépendants 	
Calendrier prévisionnel	<p><u>Année 1</u> : Mobiliser les acteurs, Elaborer des outils, Identifier un lieu</p> <p><u>Année 2</u> : Mise en place d'une plateforme ou lieu d'information et d'aide</p> <p><u>Année 3</u> : Evaluation</p>	

<p>Dispositif de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence 	<p>Satisfaction des usagers et des partenaires, amélioration des délais de réponses.</p> <p>Outils à créer avec les institutionnels (fiches navettes reçues),</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.</p>	<p><u>Facteurs clés de succès :</u> Mobiliser l'ensemble des partenaires institutionnels (CPAM, CAF, CARSAT, Mutualité, ...) sur le dispositif de plateforme.</p> <p><u>Risques et points durs potentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir le lieu d'implantation le plus adapté pour recevoir cette plateforme - Difficultés à définir le nombre de personnes susceptibles de fréquenter la plateforme : « il ne s'agit pas que les personnes viennent à la plateforme au lieu de se déplacer dans les structures administratives pour leurs démarches habituelles »

Fiche action n°3 : « Paniers de soins et complémentaire santé »

Pilotes de l'action : Mutualité Française Poitou-Charentes et CCAS de SOYAux

Axe stratégique du CLS	Accès à la promotion de la santé, à la prévention, aux dépistages, aux droits, aux soins Fiche PRAPS n°3	
PRIORITE :	La réduction des inégalités, sociales et territoriales de santé	
Objectif Général de l'action	Faciliter l'accès aux habitants à une offre de base minimum Concourir à lever les obstacles financiers à l'accès aux soins Apporter aux habitants, une offre de base minimum d'accès à une complémentaire santé	
Éléments de contexte	Taux insuffisant de personnes bénéficiant d'une complémentaire santé, Difficultés de compréhension des offres proposées au regard des besoins des personnes.	
Description de l'action et objectif opérationnel	<p>Etude pour la détermination de « paniers de soins » adaptée aux besoins des habitants de Soyaux en situation de précarité.</p> <p><u>Année 1 :</u></p> <p>=> Diagnostic de la nature des besoins de base des populations précaires de Soyaux en termes de soins de santé</p> <p>=> Définition d'un ou plusieurs paniers de soins répondants aux caractéristiques des besoins de base étudiés</p> <p><u>Année 2 :</u></p> <p>=> Contribution à l'outil de communication utilisé dans le cadre des sensibilisations auprès des habitants et de l'information des professionnels (cf. fiches actions n°4 et 5)</p> <p><u>Année 3 :</u></p> <p>=> Définition des modalités d'accès à l'offre labellisée « Label ACS » (LFSS 2012-Article 55) proposée par les mutuelles de la région sur les différents paniers de soins de base.</p> <p>Evaluation des outils mis à disposition des habitants.</p>	
Responsable(s) de l'action	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u> préciser le porteur du Projet <ul style="list-style-type: none">  Mutualité Française Poitou-Charentes  CPAM 16,  CARSAT,  ARS,  CG,  CCAS de Soyaux, Angoulême, Cognac 	<u>Moyens engagés</u> ou estimés et/ou à solliciter: 80 h par an pour le pilote 30 h par an et par structure pour les membres du groupe
Autres acteurs à mobiliser	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u> <ul style="list-style-type: none">  Médecins du monde,  CSCS-FLEP de Soyaux,  Habitants de Soyaux  Collectif Inter associatif Sur la Santé, 	
Calendrier prévisionnel	3 ans	

<p>Dispositif de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence 	<p><u>Quantitatifs :</u></p> <p>nombre de « paniers de soins » de base définis</p> <p>nombre d'outils de communication diffusés</p> <p><u>Qualitatifs:</u></p> <p>En lien avec les réponses aux questionnaires de satisfaction utilisés pour les actions 4 et 5.</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.</p>	<p>Nécessité de s'entourer de conseils juridiques</p> <p>Mutualisation avec les autres CLS de Charente.</p>

Fiche action n°4 : Sensibiliser des habitants à la législation et aux dispositifs relatifs à la complémentaire santé

Pilote de l'action : CARSAT Centre Ouest

Axe stratégique du CLS	Accès à la promotion, à la prévention, aux dépistages, aux droits, aux soins Fiche PRAPS n°3	
PRIORITE :	La réduction des inégalités, sociales et territoriales de santé	
Objectif Général de l'action	Favoriser l'accès à la complémentaire santé par une meilleure information.	
Éléments de contexte	Taux insuffisant de personnes faisant valoir leur droit à la complémentaire santé par rapport aux bénéficiaires potentiels identifiés par les caisses (environ 25 % au niveau national).	
Description de l'action et objectif opérationnel	Mise en place de sessions de sensibilisation en faveur des habitants en situation de précarité à la législation et aux dispositifs relatifs à la CMUC et à l'aide à la complémentaire santé. Mise en place de documents de communication.	
Responsable(s) de l'action	<u>Structure(s) identifiée(s) : préciser le porteur du Projet</u> <ul style="list-style-type: none"> 🚩 CARSAT 🚩 CPAM 16, 🚩 ASProS 🚩 Habitants de Soyaux 	<u>Moyens engagés ou estimés et/ou à solliciter:</u> 50h par an pour le pilote 20h par an et par structure pour les membres du groupe de pilotage
Autres acteurs à mobiliser	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u> <ul style="list-style-type: none"> 🚩 Conseil Général de la Charente, 🚩 CCAS de la ville de Soyaux, 🚩 CSCS FLEP, 🚩 Acteurs du périscolaire, 🚩 Collectif Inter associatif Sur la Santé, 	
Calendrier prévisionnel	Année 1 : 2 sessions de sensibilisation d'une durée de 2h Année 2 : 2 sessions de sensibilisation d'une durée de 2h Année 3 : 2 sessions de sensibilisation d'une durée de 2h	
Dispositif de suivi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence 	<u>Quantitatif :</u> - nombre de personnes sensibilisées, dont part des personnes ayant été invitées par le service social CARSAT suite à l'accord d'ACS. - évolution du nombre de dossiers (CMU, CMUC aide à la complémentaire santé) instruits pour les habitants de Soyaux <u>Qualitatif :</u> Evaluation de la satisfaction à partir d'outils et selon les modalités à définir (exemple questionnaire) - « à chaud » : après les sessions de sensibilisation, - « à froid » : 3 mois après la session de sensibilisation	
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.	- Nécessité d'inscrire l'action dans le programme du LISS - Nécessité d'adapter les outils de communication pour une bonne appropriation des messages	

Fiche action n°5 : Informer les professionnels de la santé et du social à la législation et aux dispositifs relatifs à l'accès à la complémentaire santé

Nom du pilote : CPAM de la Charente

Axe stratégique du CLS	Accès à la promotion de la santé, à la prévention, aux dépistages, aux droits, aux soins Fiche PRAPS n°3 P.D.I. Charente – Fiche PTI 5.5.5	
PRIORITE :	La réduction des inégalités, sociales et territoriales de santé	
Objectif Général de l'action	Faciliter l'accès à la complémentaire santé	
Eléments de contexte	<u>Taux insuffisant</u> - de personnes pouvant prétendre à l'accès à la complémentaire santé, - de réponses aux sollicitations des caisses.	
Description de l'action et objectif opérationnel	Sensibilisation des professionnels de la santé et du social à la législation et aux dispositifs relatifs à l'accès à la complémentaire santé (CMUC /aide à la complémentaire santé) <u>Chaque année :</u> Organisation de trois sessions d'information (le nombre de sessions est donné à titre indicatif) d'une durée de 2h à l'accès à la complémentaire santé en direction des professionnels relevant du secteur de la santé et de l'action sociale intervenant sur Soyaux	
Responsable(s) de l'action	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u> préciser le porteur du Projet <ul style="list-style-type: none"> ✚ CPAM 16, ✚ CARSAT, ✚ RSI, 	<u>Moyens engagés</u> ou estimés et/ou à solliciter: 50h par an pour le pilote 20h par an et par structure pour les membres du groupe de pilotage
Autres acteurs à mobiliser	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✚ URPS, CG, CCAS de Soyaux, Habitants de Soyaux, Mutualité française Poitou-Charentes, Mission locale de l'Angoumois-et-Horte-et-Tardoire, Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile 	
Calendrier prévisionnel	3 ans	
Dispositif de suivi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence 	<u>Quantitatif</u> : nombre de personnes sensibilisées <u>Qualitatif</u> : à partir du questionnaire inter-ASV : mesure du degré de sensibilisation et du niveau d'information relatifs à la CMU/CMUc et aide à la complémentaire santé des professionnels de la santé et du social.	

Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.	<ul style="list-style-type: none">- Question de la mobilisation des professionnels, notamment médicaux- Perspective : envisager une mutualisation dans le cadre du CLS d'Angoulême, et Cognac
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fiche action n°6 : Accès au bilan de Santé – C.E. S








Pilote de l'action : CPAM – le Centre d'Examens de Santé (C.E.S.)

Axe stratégique du CLS	Accès à la promotion, à la prévention, aux dépistages, aux droits, aux soins Fiche PRAPS n°3 BIS	
PRIORITE :	La réduction des inégalités, sociales et territoriales de santé	
Objectif Général de l'action	<p>Favoriser l'accès à la prévention et aux soins des sojaldiciens en situation de précarité (sociale, vis-à-vis de l'emploi, familiale, financière..).</p> <p>Mise en place d'une action concertée pour augmenter le nombre d'examens périodiques de santé (EPS) des sojaldiciens en situation de précarité au Centre d'examens de santé situé à « Ma Campagne ».</p>	
Eléments de contexte	Pourcentage très faible 3,68 % soit 357 personnes ont bénéficié d'un examen périodique de santé au centre d'examens de santé (CES).	
Description de l'action et objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Repérer des « personnes relais » (PR) qui sont des habitants des quartiers ⇒ les informer sur l'EPS et ses bénéfices ⇒ créations de groupes de 5 à 9 personnes par les PR ⇒ réalisation de pré-bilans à Soyaux pour les groupes créés ⇒ organisation du transport et du planning de réalisation de l'EPS ⇒ post-bilans à Soyaux par le CES et service prévention de la CPAM ⇒ évaluation de l'action (effectifs, pertinence, résultats) 	
Responsable(s) de l'action	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u> préciser le porteur du Projet <ul style="list-style-type: none"> 🚩 CCAS 🚩 CES et service prévention de la CPAM 16 🚩 personnes relais (PR) 	<u>Moyens engagés</u> ou estimés et/ou à solliciter: <ul style="list-style-type: none"> 🚩 à valoriser
Autres acteurs à mobiliser	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u> MDS. OMEGA. FLEP, CIJ, ASPROS, EPRE, CIFOP, <u>A plus long terme :</u> STGA, Conseil Général	<u>Moyens engagés :</u> <ul style="list-style-type: none"> 🚩 personnes relais (PR) identifiées. 🚩 CES et service prévention de la CPAM 16

Calendrier prévisionnel	Durée du CLS Action rapide possible, voir points de vigilance
Dispositif de suivi : ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence	Forum santé, mailing-list, réunions de concertation planifiées des acteurs, etc. Méthodologie de suivi du Centre technique d'appui et de formation (CETAF) des centres de santé. Pourcentage d'augmentation d'effectifs 2012 de Sojaldiciens : Cf. Score EPICES (Score Epidémiologique de Précarité des CES cf. BEH) supérieur ou égal à 30 par rapport 2011 Tableau de bord mensuel Rapport d'activité annuel
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc..	Trouver le bon rythme pour la mise en place de l'action, ni trop vite ni trop lentement : rétro planning rigoureux pour que l'information des personnes relais soit récente au départ de l'action. Implication des personnes relais. Post-bilans : secret médical

Fiche action n°7 : ECOUTE SANTE

Pilote de l'action : ARS

Axe stratégique du CLS	Accès à la promotion de la santé, à la prévention, aux dépistages, aux droits, aux soins Fiches PRAPS n°3 et n°3 bis, n°4	
PRIORITE :	La réduction des inégalités, sociales et territoriales de santé	
Objectif Général de l'action	Faciliter l'accès aux soins des populations primo-arrivantes	
Eléments de contexte	<p>Des difficultés d'accès à la santé et problématiques médicales spécifiques aux populations primo-arrivantes du quartier du Champ de Manœuvre sont constatées par les acteurs de terrain.</p> <p>47 ethnies cohabitent sur le quartier du Champ de Manœuvre. La population primo-arrivante est repérée comme très en difficulté et développe des problématiques spécifiques, la compréhension de la langue française et des représentations de la santé très différentes.</p> <p>File active en forte augmentation, temps médical insuffisant</p>	
Description de l'action et objectif opérationnel	<p>⇒ Accueil, Ecoute, consultations médicales, orientation vers le droit commun à l'aide de permanences d'écoute au Centre Madeleine Delbrel (2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois).</p> <p>⇒ Mise en œuvre d'actions de réduction des risques.</p> <p>⇒ Réalisation par Médecins du Monde(MDM) et PASS d'une étude des besoins des publics accueillis</p> <p>⇒ Organiser une journée de formation et d'échange pour les professionnels afin de mieux comprendre les freins d'accès à la santé</p> <p>⇒ Elaboration des réponses à apporter, sollicitation des moyens financiers nécessaires.</p>	
Responsable(s) de l'action	<p><u>Structure(s) identifiée(s) :</u> préciser le porteur du Projet</p> <ul style="list-style-type: none">  Médecins du Monde  PASS – CH d'Angoulême  PASS Psychiatrique – CH Camille Claudel  ARS 	<p><u>Moyens engagés</u> ou estimés et/ou à solliciter:</p> <ul style="list-style-type: none">  Financement ARS / MIG  Financement ASCE
Autres acteurs à mobiliser	<p><u>Structure(s) identifiée(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none">  Ass. BAOBAB, AIDES, CADA, OMEGA, ASPROS, 	<u>Moyens engagés :</u>
Calendrier prévisionnel	<p>1^{er} année : Poursuite de l'accompagnement et Elaboration du diagnostic, réalisation d'une étude de besoins</p> <p>2^{ème} année : Moyens financiers à solliciter</p>	

<p>Dispositif de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence 	<p>Nombre de personnes accueillies et de consultations réalisées au Centre M. Delbrel Nombre d'orientations vers PASS et la PASS Psychiatrique Nombre de personnes reçues par les PASS Taux de consultations à PASS et PASS Psychiatrique</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.</p>	

Fiche action n°8 : Maison du bien être

Pilote de l'action : ASProS



Axe stratégique du CLS	Accès à la promotion de la santé, la prévention, aux dépistages et aux soins Fiche PRAPS n°3 et n°3 bis	
PRIORITE :	La réduction des inégalités, sociales et territoriales de santé	
Objectif Général de l'action	<p>Améliorer le bien être physique et psychique des habitants du Champ de Manoeuvre,</p> <p>Faciliter l'accès aux droits, aux soins, à la promotion et à la prévention des habitants,</p> <p>Observer et recueillir les besoins en santé des habitants</p>	
Eléments de contexte	Action conduite au titre de l'atelier santé ville étendue au territoire de Soyaux	
Description de l'action	<p>⇒ Permanences d'accueil, d'information et d'orientation des habitants au Lieu Info Santé de Soyaux (LISS),</p> <p>⇒ Mise à disposition de documentations en éducation pour la santé/promotion de la santé.</p> <p>⇒ Mise en place d'ateliers sur des thématiques santé choisies avec les habitants en co-animation avec des intervenants extérieurs spécialisés.</p> <p>⇒ Réalisation du calendrier répertoire santé, bien-être</p> <p>⇒ Mise en œuvre du Pass Santé et du guide à l'usage des professionnels répertoriant les différents types d'aides mobilisables, information aux professionnels du territoire et aux habitants...</p> <p>⇒ Réalisation d'enquêtes des besoins en lien avec les autres fiches actions.</p>	
Identification du responsable de l'action	<p><u>Structure(s) identifiée(s) :</u> préciser le porteur du Projet</p> <p>🚦 ASPROS (Porteur du projet)</p> <p>🚦 CCAS</p>	<p><u>Moyens engagés</u> ou estimés et/ou à solliciter:</p> <p>ARS</p> <p>CCAS de Soyaux</p>
Autres acteurs à mobiliser	<p><u>Structure(s) identifiée(s) :</u></p> <p>Acteurs de la promotion et de la prévention en santé (IREPS, ANPAA, AIDES, CG : centre de planification...) CPAM, CARSAT, MDS, FLEP Soyaux...</p>	<p><u>Moyens engagés :</u></p> <p>Temps agent par les structures partenaires...</p>
Calendrier prévisionnel	2012-2015	

<p>Dispositif de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence 	<p>Nombre d'habitants fréquentant le LISS Nombre et type de documentation distribuée par le LISS Nombre d'ateliers mis en place, thématiques abordées, nombre de partenaires et de professionnels mobilisés. Nombre d'habitants qui participent aux ateliers Diffusion du calendrier et questionnaire de satisfaction. Types de besoins en santé des habitants repérés par le LISS.</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.</p>	<p>Positionner le LISS au plus près des publics concernés. Effectuer le lien avec les autres fiches actions sur l'accès à la promotion en santé, la prévention, aux dépistages, aux droits en santé et aux soins.</p>

Fiche action n°9 : PAUSE SANTE

Pilote de l'action : ASProS

<p>Axe stratégique du CLS</p>	<p>Accès à la promotion de la santé, la prévention, aux dépistages et aux soins</p> <p>Fiche PRAPS n°3 et n°3 bis PRSP : Santé mentale P.D.I. Charente - Fiche PTI : 5.5.5</p>	
<p>PRIORITE :</p>	<p>La réduction des inégalités, sociales et territoriales de santé</p>	
<p>Objectif Général de l'action</p>	<p>Aider à la prise en compte de la problématique de santé dans la redéfinition d'un projet personnel, social ou professionnel notamment pour les personnes précaires et/ou bénéficiaires du R.S.A.</p>	
<p>Eléments de contexte</p>	<p>Les travailleurs sociaux du Conseil Général ont repéré que plus de 75% des bénéficiaires du RSA mettent la santé en avant dans leur contact d'engagement réciproque. Les problèmes de santé sont un frein à un projet d'insertion social et professionnel.</p> <p>Difficultés pour les personnes précaires à prendre en compte leur santé notamment les bénéficiaires du R.S.A.</p> <p>Prévenir le mal-être et favoriser la valorisation et la redynamisation personnelle dans un quartier ou solitude et mal être sont repérés comme un des axes prioritaires de l'ASV de Soyaux.</p>	
<p>Description de l'action et objectif opérationnel</p>	<p>Développer des groupes de parole en santé communautaire. Favoriser la prise en compte de leur santé par les personnes et les rendre acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Informer sur les droits en matière de santé. ⇒ Échanger autour de la santé, du bien-être et de l'estime de soi, ⇒ Susciter une démarche participative pour devenir acteur de leur bien-être et mieux-être ⇒ Favoriser une démarche participative au sein du groupe et dans la vie sociale, ⇒ Impulser une dynamique favorisant une prise en compte de la santé, ⇒ Favoriser l'accès aux soins et promouvoir le bien-être physique, mental et social ⇒ Renforcer la dynamique de solidarité et d'entraide et créer un réseau habitants <p><u>Groupe pause santé :</u> Rencontres hebdomadaires d'une demi-journée pendant une période de 3 mois suivant 4 principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le groupe, dynamisant et créateur de lien - une démarche participative - des ateliers créatifs - une orientation individuelle <p><u>Groupe parole action :</u> groupe hebdomadaire dont l'activité est tournée vers la mise en place d'un projet collectif.</p>	
<p>Responsable(s) de l'action</p>	<p><u>Structure(s) identifiée(s) :</u> préciser le porteur du Projet</p> <p>ASProS (Porteur du Projet) C.G., CCAS de Soyaux, IREPS, CARSAT, CAF</p>	<p><u>Moyens engagés</u> ou estimés et/ou à solliciter,</p> <p><u>Intervenants :</u> Animatrice santé ASProS, Psychologue ASProS Assistante Sociale CARSAT</p> <p><u>Financements :</u> CG 16, CCAS Soyaux</p>

Autres acteurs à mobiliser	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u>  CPCS Flep  le réseau des acteurs de prévention, de la promotion en santé et du soin	<u>Moyens engagés :</u>
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS Développement d'un projet collectif dans l'année. Proposition de 2 groupes par an.	
Dispositif de suivi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul Fréquence	Nombre de participants Nombre d'acteurs mobilisés Nombre de projets de santé individuels et orientations réalisées selon des critères à préciser. Valorisation des productions des participants créées lors des ateliers. Questionnaires d'évaluation du mieux-être (vécu, exprimé, ressenti)	
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.	Lien avec la fiche « sensibilisation des habitants » de la CARSAT Lien avec la fiche « Accès au bilan de santé » Respect du libre choix de la personne. Activer le réseau des acteurs de prévention, et de promotion de la santé et du soin en respectant leur champ d'intervention.	

Fiche action n°10 : Bien Vieillir à Soyaux

Pilote de l'action : CCAS








Axe stratégique du CLS	La santé et le vieillissement, le handicap	
PRIORITE :	Plan bien vieillir, PNNS, Atelier Santé Ville (Isolement des personnes âgées)	
Objectif Général de l'action	<i>Lutter contre l'isolement des personnes âgées et handicapées en renforçant les échanges et les rencontres intergénérationnelles, apporter un mieux être.</i>	
Eléments de contexte	<p>Le besoin majeur repéré sur la commune est le grand isolement des personnes âgées notamment ceux habitant le quartier du Champ de Manœuvre.</p> <p>Les questions de l'accès aux soins, du prendre soin de soi et de la santé mentale restent prioritaires pour le réseau (réseau santé social; bien vieillir à Soyaux).</p> <p>Habitants retraités de la ville de Soyaux</p>	
Description de l'action et objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Accompagner les personnes âgées à être actrices de leur mieux-être ⇒ Valoriser la mobilité et le maintien à domicile des personnes (atelier forme, portage de repas, le restaurant municipal pour personnes âgées) ⇒ Renforcer le réseau d'échanges et de rencontres intergénérationnelles et lutter contre l'isolement: animation du collectif Partage d'Histoire(s) ⇒ Valoriser la ville et son quartier par la participation au recueil d'une mémoire collective ⇒ Valoriser les participants et promouvoir leur réseau social et leur place dans la commune ⇒ Mettre en œuvre des journées conférence/ débat ⇒ Animation de partage d'Histoire(s) : deux rencontres par mois ⇒ Organisation de deux temps d'échange dans l'année. ⇒ Participation et relais du forum basse vision de la Mutualité 	
Responsable(s) de l'action	<p><u>Structure(s) identifiée(s) : préciser le porteur du Projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ ASPROS (porteur du projet), CCAS, Foyer Soleil, Mutualité 16, Conseil Général, coordination gérontologique de la Charente, CARSAT, Croix Rouge Française, Réseau Gérontologique, 	<p><u>Moyens engagés</u> ou estimés et/ou à solliciter,</p> <p>ARS, Ville de Soyaux, Conseil Général</p>
Autres acteurs à mobiliser	<p><u>Structure(s) identifiée(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Coordination territoriale « promotion de la santé – prévention du suicide » Association d'aide à domicile 	<p><u>Moyens engagés :</u></p>
Calendrier prévisionnel	5 ans	

<p>Dispositif de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de rencontres organisées -Nombre de participants -Types de participations et d'engagements tout au long de la mise en œuvre du projet -Répercussion sur la vie du quartier -Questionnaires de satisfaction et de projection
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	

Fiche action n°11 : Faciliter l'accessibilité des personnes handicapées et/ou âgées dans leur lieu de vie









Pilote de l'action : Ville de Soyaux

Axe stratégique du CLS	La santé et le vieillissement, le handicap
PRIORITE :	Faciliter l'accessibilité des personnes âgées et/ou handicapées dans leur lieu de vie. Favoriser le mieux vivre ensemble. Plan bien vieillir, PNNS, Atelier Santé Ville (Isolement des personnes âgées)
Objectif Général de l'action	Améliorer les conditions de vie et de bien-être des personnes atteintes d'un handicap. Le handicap est à prendre au sens large du terme puisqu'il doit désigner la personne porteuse d'un handicap moteur ou sensoriel ainsi que la personne en difficulté de mobilité (personne âgée, personne avec poussette, ...).
Eléments de contexte	<p>I - Le diagnostic d'accessibilité voiries et ERP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au titre de la voirie, la ville de Soyaux a eu recours à un prestataire extérieur (association Access Cible) afin de réaliser le diagnostic Voirie et Espaces publics. 41 rues ont ainsi été repérées comme présentant des anomalies d'accessibilité et la mise en conformité est évaluée à 1.2 M€. Dans le cadre du programme annuel d'entretien de la voirie, quelques travaux ont été entrepris en 2011 et devront être poursuivis dans les années suivantes afin de maintenir la mise en conformité. - Au titre des établissements recevant du public (ERP), le diagnostic réalisé par l'APAVE n'a ciblé que les bâtiments de 3^{ème} et 4^{ème} catégories. (Les établissements sont classés en 5 catégories suivant les effectifs admissibles dans ces bâtiments – la 3^{ème} catégorie accepte un effectif compris entre 300 et 700 personnes ; la 4^{ème} catégorie accepte un effectif inférieur à 300 individus mais supérieur à l'effectif variable de la 5^{ème} catégorie). De nombreux points de non-conformité ont été pointés dont le coût est estimé à 402 000 €. La mise en conformité de ces bâtiments devra être solutionnée avant le 01 janvier 2015. <p>II – Des actions de santé et de bien-être</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2010, la municipalité initie une opération annuelle intitulée « A Soyaux, chacun sa rando ». Cette opération qui se veut fédératrice au niveau des services œuvrant dans les domaines du handicap (MAS, IME), de la petite enfance (crèches, Lieu d'Accueil Enfants Parents, ...), de la personne âgée (club de l'amitié, club de gym volontaire, ...) et de la santé communautaire (ASPROS) a permis de tisser des liens entre les structures et de modifier le regard porté sur le handicap. Bâtie autour de la thématique du bien-être par la randonnée ouverte à tous et ce, quelque soit son degré de mobilité, cette action contribue également à lutter contre l'obésité et la sédentarisation. 247 inscriptions enregistrées sur l'édition 2011. <p><u>Public ciblé</u> Habitants de Soyaux et des communes voisines porteurs ou non de handicap (de 0 à 99 ans au minimum)</p>

Description de l'action et objectif opérationnel	<p>I - Le diagnostic d'accessibilité voiries et ERP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux par les services techniques de la ville sur la mise en accessibilité de certaines voiries, - Approfondissement du diagnostic de mise en accessibilité du groupe scolaire Kergomard, Herriot et Freinet avec le recours à un architecte devant produire une notice explicative, des plans et devis. Les travaux prévus courant 2012 devront porter sur la mise en accessibilité des étages avec la création d'un ascenseur, la mise aux normes des espaces de circulation et des portes d'accès, la mise aux normes des sanitaires. <p>II – Des actions de santé et de bien-être</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconduction de l'action « A Soyaux, chacun sa rando » prévue le samedi 06 octobre 2012. La thématique pour cette nouvelle édition pourrait être définie en fonction des priorités portées dans le cadre du CLS 	
Responsable(s) de l'action	<u>Structure(s) identifiée(s) : préciser le porteur du Projet</u>  Ville de Soyaux	<u>Moyens engagés</u> ou estimés et/ou à solliciter, 
Autres acteurs à mobiliser	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u>  ASPROS,  CSCS FLEP,  Structures petite enfance,  MAS, IME,  Associations, ...	<u>Moyens engagés :</u>
Calendrier prévisionnel	Actions annuelles à renouveler	
Dispositif de suivi : ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence 	Effectifs de participation Questionnaires qualitatifs Rencontres de suivi et de bilan de projet Réalisation des travaux Respect du calendrier et du budget prévisionnel	
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.	Respect du calendrier et du budget prévisionnel	

Fiche action n°12 : Périnatalité et promotion de la santé

Pilote de l'action : Conseil Général















Axe stratégique du CLS	Périnatalité, santé de l'enfant, santé et parentalité, femme et santé	
PRIORITE :	<i>Promouvoir la santé et la prévention auprès des familles ; multiculturelles, précaires ou la santé n'a pas les mêmes intérêts, pour un bien être.</i>	
Objectif Général de l'action	Améliorer le suivi et l'accès aux soins des femmes, femmes enceintes et des jeunes enfants.	
Eléments de contexte	<p>Lors du diagnostic de l'Atelier Santé Ville en 2007, l'ORS Poitou-Charentes a identifié une faiblesse dans le suivi gynécologique, le suivi des grossesses à risque, et un risque de prématurité plus important, un taux significatif de grossesses chez les mineures.</p> <p>Ce contexte s'explique par une grande mixité culturelle (47 ethnies) où la prévention et la promotion de la santé non pas les mêmes intérêts.</p> <p>La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est impliquée au cœur du quartier du champ de Manœuvre.</p>	
Description de l'action et objectif opérationnel	<p>⇒ Promouvoir la santé de la femme et de l'enfant pendant toute la période périnatale à partir de leurs pratiques de maternage multi ethniques et Promouvoir la santé dans les familles du quartier du champ de Manœuvre.</p> <p>⇒ Prévenir des conduites addictives et de dépendance pendant la grossesse notamment risques liés à l'Alcool</p> <p>⇒ Echanger sur les pratiques de maternage et rituels autour de la naissance pour une meilleure prise en charge de la santé des femmes enceintes et des jeunes mamans accompagnées de leurs enfants</p> <p>⇒ Promouvoir l'allaitement maternel</p> <p>⇒ Informer sur la contraception</p> <p>Groupe de promotion de l'allaitement maternel : rencontre réseau, création d'outils, organisation de la semaine mondiale de l'allaitement maternel (coordination départementale)</p> <p>Animation du groupe de femmes « tour du monde du maternage » 1 fois par mois</p> <p>Intervention sur demande des structures : crèche familiale, CSCS Flep</p>	
Responsable(s) de l'action	<p><u>Structure(s) identifiée(s) : préciser le porteur du Projet</u></p> <ul style="list-style-type: none">  CG : PMI,  Pole enfance,  CSCS Flep,  ASProS (Porteur du projet) 	<p><u>Moyens engagés</u> ou estimés et/ou à solliciter,</p> <p>ARS, Conseil général : sage-femme, puéricultrice, Psychologue ASproS Ville de Soyaux</p>
Autres acteurs à mobiliser	<p><u>Structure(s) identifiée(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none">  CH d'Angoulême, Centre Clinical, H.A.D,  CPAM 16,  Les professions libérales,  ANPAA, LLL 	<p><u>Moyens engagés :</u></p>
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS	

<p>Dispositif de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du public ciblé lors des groupes de parole - Nombre de thématiques abordées - Participation aux sensibilisations (informations, formations) : nombre de séances, nombre de professionnels. - Nombre de femmes orientées et prise en charge pour leur dépendance. - Questionnaire de satisfaction
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.</p>	<p>Respecter le champ de compétences des institutions.</p>

Fiche action n°13 : Violences faites aux femmes et prévention des mutilations sexuelles féminines

Pilote de l'action : ASProS

Axe stratégique du CLS	<i>Périnatalité, santé de l'enfant, santé et parentalité, femme et santé</i>
PRIORITE :	Promouvoir la santé et la prévention auprès des familles ; multiculturelles, précaires ou la santé n'a pas les mêmes intérêts, pour un bien être.
Objectif Général de l'action	<i>Prévenir et promouvoir la santé des femmes victimes de violences</i>
Eléments de contexte	<p>Depuis 2007, l'ASPROS pilote un groupe de travail sur les mutilations sexuelles féminines (MSF) et Mariages forcés dans le cadre de la Commission départementale d'actions contre les violences faites aux femmes et a, à ce titre, une légitimité départementale.</p> <p>Les mutilations sexuelles féminines s'inscrivent dans le continuum des violences faites aux femmes (mariages forcés, grossesses précoces, polygamie, violences conjugales, viols...).</p> <p>En Poitou-Charentes, 1 000 fillettes risquent d'être excisées chaque année.</p> <p>Public concerné : Les personnes issues des communautés concernées Les professionnels des secteurs médicaux, sociaux et éducatifs</p> <p><u>Public Ciblé :</u></p> <p>Habitants et professionnels de Soyaux mais aussi autres quartiers concernés</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<p>⇒ Etre un relais entre les femmes victimes de violences au sein du couple et les acteurs du réseau « violences conjugales en Charente »</p> <p>⇒ Prévenir des Mutilations Sexuelles Féminines (MSF) et mariages forcés</p> <p>⇒ Promouvoir la santé des femmes excisées et des petites filles à risque de l'être</p> <p>⇒ Mettre en œuvre des actions de formation pour le réseau et de sensibilisation grand public</p> <p>Le réseau organise les manifestations et propose l'animation de formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Vie du réseau de prévention : rencontres tous les deux mois, temps de formation des membres du réseau à l'écoute des témoignages des femmes et à l'approche juridique * Améliorer et faciliter l'accompagnement des femmes (social, psychologique et médical) : supervision et analyse de la pratique * Organiser des formations à destination des professionnels médicaux sociaux et éducatifs. * Organiser des temps de sensibilisation grand public : Dans la semaine du 6 février 2012 pour relayer la journée mondiale de lutte contre les MSF A l'occasion du 25 novembre en proposant un échange avec l'association Sanza (Vienne) <p>Le réseau propose enfin de soutenir un groupe d'hommes et de femmes de Charente qui pourrait s'investir dans un travail créatif autour d'un outil d'expression et de prévention.</p>

Responsable(s) de l'action	<u>Structure(s) identifiée(s)</u> : préciser le porteur du Projet  ASPros (Porteur du Projet)  CG / PMI  Femmes solidaire  CIDFF,  Déléguée au droit des femmes - DDCSPP  CHCC  Médecins du Monde	<u>Moyens engagés</u> ou estimés et/ou à solliciter,  ARS  Conseil Général : pédiatre, gynécologue, sage-femme  Ville de Soyaux  CH d'Angoulême : gynécologue sexologue  DRDFE  GAMS  Des profes. Libéraux : sexologue, juriste, Ethno-psychologue,.....
Autres acteurs à mobiliser	<u>Structure(s) identifiée(s)</u> : ASV Angoulême et Soyaux CSCS Caj, Education nationale, LAEP, PRE Angoulême, ARS, PRE et CLSPD de Soyaux, CSCS FLEP, Sorptimist, CADA, Ville de Soyaux, Omega	<u>Moyens engagés</u> :
Calendrier prévisionnel	5 ans Travail autour du réseau, Formation et sensibilisation, Accompagnement individuel	
Dispositif de suivi : ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants aux rencontres du réseau et aux formations • Nombre de participants aux sensibilisations • Réunions de bilan intermédiaire à l'issue de chaque animation • Participation à la formation du groupe de travail • Evaluation qualitative de satisfaction • Communication dans la presse locale 	
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.	Action mutualisée dans le cadre du CLS d'Angoulême, et Cognac Lien avec la fiche action Ecoute Santé	

Fiche action n°14 : Alimentation et Bien être






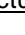


Pilote de l'action : CSCS-FLEP

Axe stratégique du CLS	Périnatalité, santé de l'enfant, santé et parentalité, femme et santé
PRIORITE :	<p>Périnatalité, santé de l'enfant, santé et parentalité, femme et santé</p> <p>Fiche PRAPS n°7 Alimentation PNNS Axe prioritaire ASV : alimentation et hygiène de vie</p>
Objectif Général de l'action	Promouvoir alimentation et le bien être
Eléments de contexte	<p>Un état des lieux a été organisé par un nouveau groupe projet de l'ASV de Soyaux.</p> <p>Des demandes des d'habitants du quartier concernant la thématique de l'alimentation.</p> <p>Des actions existent mais auraient besoin d'être redynamisées (petits déjeuners pédagogiques ...) et mieux coordonnées</p> <p>Les résultats d'une enquête sont à exploiter.</p> <p>Il existe une épicerie sociale à Soyaux qui met en place des ateliers cuisines destinés aux usagers et au-delà aux habitants du quartier du Champ de Manœuvre. Le Centre Socio - Culturel et Sportif de Soyaux souhaite élargir la réflexion autour de la thématique à l'ensemble de sa structure et notamment aux secteurs « enfance » et « adolescent ».</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuite de la formation des animateurs périscolaires par l'IREPS et formation d'autres professionnels encadrant (animateur du CSCS Flep) : ⇒ Développer un discours commun en matière de nutrition, ⇒ Développer l'implication des animateurs périscolaires et autres professionnels et bénévoles en charge d'actions dans l'animation des petits déjeuners pédagogiques de la ville, ⇒ Suivre l'action petit déjeuner et poursuivre le travail avec les scolaires, ⇒ Suivre le développement de l'action d'accompagnement des enfants à l'occasion de départ en séjour par la mise en place d'ateliers ludiques d'avril à juin 2012 suivant la mallette pédagogique : construction des repas, équilibre alimentaire, gestion budgétaire et matériel, ⇒ Suivre l'accompagnement des familles lors du projet « vacances familles » : gestion du budget, équilibre alimentaire. • <u>Inter-générationnalité et pratique partagée d'activités physiques et sportives :</u> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuite des ateliers cuisines développés dans le cadre de l'Épicerie Sociale : cuisiner les produits de base du panier de l'épicerie sociale, éduquer à la notion de goût et de plaisir, gérer au mieux le budget alimentation ⇒ Développer des actions pour accompagner vers l'activité physique et favoriser la mise en place d'activité physique sportive partagée : création de parcours sportif et appropriation, regards croisés et réappropriation des ressources et potentiels communaux en termes d'exploitation sportive.

Responsable(s) de l'action	<u>Structure(s) identifiée(s) : préciser le porteur du Projet</u> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Porteurs des projets : CSCS Flep, ASProS ✚ IREPS, Education Nationale, Ville de Soyaux, ADOMICIL 16, Professionnels libéraux de santé, Parents d'élève, Mutualité française Poitou-Charentes 	<u>Moyens engagés ou estimés et/ou à solliciter,</u> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Subventions : ARS, Ville de Soyaux, Conseil général, ASCE
Autres acteurs à mobiliser	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✚ REPCO 	<u>Moyens engagés :</u>
Calendrier prévisionnel	5 ans	
Dispositif de suivi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence 	Nombre de participants aux actions Nombre et qualité des professionnels participant aux formations Nombre et qualité des professionnels intervenant dans les actions, Nombre et type d'ateliers mis en place Questionnaires qualitatifs (satisfaction et travail autour des représentations) Nombre de rencontres de suivi et de bilans de projet Grille d'auto-évaluation de l'ARS	
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du calendrier et du budget prévisionnel - Coordination au sein de l'ASV 	

Fiche action n°15 : Accès à la santé et mobilité

Pilote de l'action : CCAS

Axe stratégique du CLS	Action transverse aux 3 axes stratégiques	
PRIORITE :	Permettre la réalisation des 3 axes stratégiques et actions du CLS	
Objectif Général de l'action	<i>Prendre en compte la mobilité et l'accès à la santé dans toutes les actions développées dans le C.L.S., être un outil de réalisation des actions.</i>	
Eléments de contexte	Groupe projet Développement économique de l'ASV de Soyaux Constat : l'accès à la mobilité pose problème aux habitants de Soyaux, les plus démunis et a conduit à la réalisation d'un état des lieux avec les travailleurs sociaux des différentes institutions.	
Description de l'action et objectif opérationnel	⇒ Création d'un outil informatique d'aides pratiques destinées aux travailleurs sociaux et aux habitants, accessible sur le site de la Ville de Soyaux concernant les mesures d'aides à la mobilité pour faciliter l'accès à la santé. ⇒ Organiser une formation des acteurs de l'action.	
Responsable(s) de l'action	Structure(s) identifiée(s) : préciser le porteur du Projet <ul style="list-style-type: none">  CCAS (Porteur du projet)  Ville de Soyaux  Conseil Général  Cyber base  APSA  ARU 	Moyens engagés ou estimés et/ou à solliciter, <ul style="list-style-type: none">  Ville de Soyaux  NT conseil
Autres acteurs à mobiliser	<u>Structure(s) identifiée(s) :</u>	Moyens engagés :
Calendrier prévisionnel	2012 : - Formation action sur la création de la base de données Excel - Formalisation du tableau et création de l'outil	
Dispositif de suivi : ▪ Outils : ▪ Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action : ▪ Description ▪ Méthode de calcul ▪ Fréquence	- Nombre de visites sur le site dédié - Enquête de satisfaction auprès des habitants et des travailleurs sociaux	
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc.	Lien avec les autres actions du C.L.S.	

ANNEXE 2

Répertoire des sigles utilisés

ACS :	Aide à la Complémentaire Santé
APA :	Allocation Personnalisée d'Autonomie
ARS :	Agence Régionale de Santé
ASV :	Atelier Santé Ville
ASProS :	Association Sojaldicienne de Promotion de la Santé
CADA :	Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
CAF :	Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT :	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail
CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CES :	Centre d'Examen de Santé
C.G. :	Conseil Général
CIJ :	Centre d'Information Jeunesse
CLS :	Contrat Local de Santé
CLSPD :	Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance
CMU :	Couverture Maladie Universelle
CMUC :	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
CPAM :	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CSCS :	Centre Socioculturel et Sportif
CUCS :	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DDCSPP :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population
DRTEFP :	Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
EHPA :	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
EHPAD :	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EPR :	Examen Périodique de Santé
HAD :	Hospitalisation à domicile
MDS :	Maison Départementale de la Solidarité
OMEGA :	Organisme de Médiation du Grand Angoulême
ORU :	Opération de Renouvellement Urbain
ORS :	Observatoire Régional de Santé
PDI :	Programme Départemental d'Insertion
PMI :	Protection Maternelle et Infantile
PNNS :	Plan National Nutrition Santé
PRAPS :	Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins
PRE :	Programme de Réussite Educative
PRS :	Projet Régional de Santé
PTI :	Pacte territorial d'Insertion
SPASAD :	Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile
SSIAD :	Service de Soins Infirmiers à Domicile
URPS :	Union Régionale des Professionnels de Santé